

STAGE ACADEMIQUE

SAVOIR NAGER – EDUCATION PRIORITAIRE

16 et 17 MARS 2017



INTRODUCTION

Académie
LYON

POURQUOI ?

1. L'enjeu du SAVOIR NAGER à l'école : **Le code de l'Éducation**
Livre III : L'organisation des enseignements scolaires.
 - Titre Ier : L'organisation générale des enseignements.
 - Chapitre II : Dispositions propres à certaines matières d'enseignement.
 - Section 6 : Les enseignements de la **sécurité**
 - Sous-section 1 : prévention des risques, 1^{er} secours
 - Sous-section 2 : sécurité routière
 - Sous-section 3 : L'attestation scolaire "savoir-nager"



- INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE -

INTRODUCTION

Académie
LYON

POURQUOI ?

2. Les nouveaux textes

Une attestation scolaire « savoir nager » est délivrée aux élèves qui ont subi avec succès un contrôle des compétences en matière de sécurité en milieu aquatique.

Décret 2015-847 du 9-07-2015

Arrêté du 9-07-2015

L'attestation est insérée dans le LSU

C'est un des attendus de fin de cycle 3, C.A. N° 2

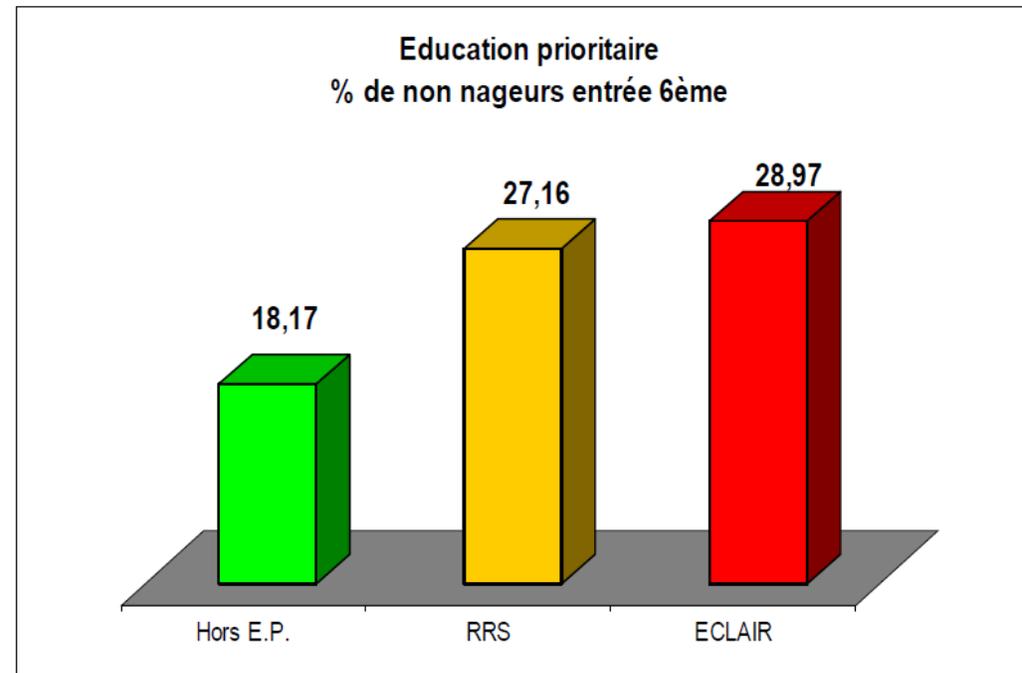


- INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE -

POURQUOI EN EDUCATION PRIORITAIRE ?

Un état des lieux spécifique :

- **Enquête 2011-2012 :**



COMMENT ? QUELS LEVIERS D'ACTION ?

1. **L'accès, la quantité de pratique** : *Stage Cycle 3 en cours*
2. **Le parcours de l'élève** : quand ? quelle fréquence dans le cycle 3 ?
Stage Cycle 3 en cours
3. **L'apprentissage du Savoir Nager** : quelle analyse didactique ? quels contenus ?
Stage cycle 3 2015-2016, notamment L. Fouchard
4. **La prise en charge de tous les élèves et des difficultés d'apprentissages de chacun d'entre eux.**

Stage EP 2016-2017

INTRODUCTION

Académie
LYON

COMMENT ? QUELS LEVIERS D'ACTION ?

La prise en charge de tous les élèves et des difficultés d'apprentissages de chacun d'entre eux.

- Appui sur le **référentiel de l'Education Prioritaire** et notamment sur

« enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun »

LA COMMANDE AUX FORMATEURS

- Une approche par les compétences professionnelles
- Incluant une séquence pratique d'intervention
- Avec des élèves de 6^{ème} non-nageurs
- Utilisant les ressources existantes et les moyens techniques courants, y compris les TICE
- Une action destinée à se poursuivre
- Dont les supports et les productions seront diffusées et exploitables dans d'autres contextes de formation.

INTRODUCTION

Académie
LYON

L'EQUIPE DE FORMATEURS

- **Brigitte JACQUEMARD**, collège de Beynost, chargée de mission auprès des IA-IPR d'EPS
- **Henrique VILAS BOAS**, collège P-E Victor de Rillieux la pape
- **Valérie GRANJON**, collège Balzac de Vénissieux
- **Nicolas CHEVRET**, collège Césaire de Vaulx en Velin
- **Violaine ESTIVAL**, collège P-E Victor de Rillieux la pape



- INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE -

PROGRAMME DU STAGE

Académie
LYON

Jeudi 16 Mars

9h: accueil des stagiaires

9h15: ouverture institutionnelle par Alain Vigneron *IA IPR*

9h50: l'enseignement explicite: de quoi parle-t-on? par Henrique Vilas Boas *Formateur*

10h10: échanges/questionnements

10h25: pause

10h40 : Nature des difficultés des élèves/ Savoir Nager/ Enseignement explicite (TP) *Formateurs*

12h45: Repas

14h: production d'une séquence d'enseignement explicite à partir d'une vidéo d'un élève non nageur. La séquence sera mise en œuvre et observée vendredi matin.

16h30: fin de la journée!

PROGRAMME DU STAGE

Académie
LYON

Vendredi 17 Mars

8h15: accueil des stagiaires à **la piscine du lycée Lumière**

8h30 à 10h: séquence d'enseignement pour 5 groupes de stagiaires (8h30 à 9h30 dans l'eau)

10h à 12h: séquence d'enseignement pour les 5 autres groupes de stagiaires (10h30 à 11h30 dans l'eau)

Pour les groupes non concernés par la mise en œuvre: approfondissement des connaissances sur l'enseignement explicite en salle avec Henrique Vilas Boas et Nicolas Chevret *Formateurs*

12h15: apéro convivial apporté par les stagiaires et les formateurs.

12h45: repas

14h: bilans/échanges sur les séquences du matin. Réinvestissement dans le cadre des projets pédagogiques.

15h30: conclusion et perspectives.

16h: fin du stage et bon retour!



INTRODUCTION

Académie
LYON

REMERCIEMENTS

- **A l'équipe de formateurs**
- **A Philippe Bouzonnet**
- **Au collège Honoré de Balzac de Vénissieux**
- **Au lycée Lumière de Lyon**
- **Aux élèves de 6^{ème} du collège Balzac**

BON STAGE à TOUTES et à TOUS !



- INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE -